ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

Notre établissement fait partie de l'Université PSL. Située au cœur de Paris, celle-ci fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création. Classée parmi les 50 premières universités mondiales, elle forme au plus près de la recherche des chercheurs, artistes, ingénieurs, entrepreneurs ou dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective.

STRUCTURE D'ACCUEIL

L'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris (ESPCI Paris) est la première école d'ingénieurs française au classement de Shangai (classe 300/400). Distinguée par 6 prix Nobel, elle allie recherche d'excellence (1 publication par jour), innovation (1 brevet par semaine, 3 start-up par an) et formation interdisciplinaire par la recherche. Elle accueille 400 élèves ingénieur.e.s, 600 enseignants-chercheur.es et chercheur.e.s dans 11 unités mixtes de recherche et environ 100 agents de support de la recherche et de l'enseignement.

MISSIONS

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Au sein de l'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris sous l'autorité du secrétaire général adjoint, et sous l'autorité du technicien en charge de la logistique, l'agent.ede sécurité SSIAP a en charge la sécurité des personnes (visiteurs, personnels, intervenants extérieurs), la sûreté des biens (matériel scientifique, bâtiments) et la sécurité incendie des bâtiments de l'ESPCI y compris celui de l'Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG).

Types d'établissements:

ESPCI 10, rue Vauquelin 75005 Paris

Etablissements recevant du Public de 2ème catégorie de type R, avec des activités L, N, S et Y définis à l'article GN1 du règlement de sécurité du 25 juin 1980

Locaux soumis au Code du Travail

Immeubles et locaux d'habitation

Espaces et installations temporaires mis en œuvre dans le cadre de manifestations à caractère événementiel

IPGG 6, rue Jean CALVIN 75005 Paris

Etablissements recevant du Public de type L défini à l'article GN1 du règlement de sécurité du 25 juin 1980.

Locaux soumis au Code du Travail

L'agent de sécurité SSIAP devra :

- **réaliser les levées de doutes liées à l'incendie et la sûreté**
- **assurer la mise en sécurité et sûreté du bâtiment**
- **alerter le cas échéant les services de secours extérieurs et faciliter leur accès**
- **être en mesure d'appliquer les mesures d'urgence**
- **être en mesure de porter secours aux personnes**
- **alerter si besoin les services d'astreinte et la hiérarchie interne**
- **prendre des mesures conservatoires pour garantir la sécurité des personnes, des biens et du bâtiment**
- **exploiter le poste central de sécurité et y assurer une permanence**
- **exploiter le système de sécurité incendie et son report d'alarme**
- **réaliser des rondes pointées (ouverture, fermeture, contrôle) dans les bâtiments**
- **signaler tout incident ou anomalie**
- **assurer la tenue de la main-courante électronique**
- **assurer le contrôle des accès et parkings du site**
- **contrôler les accès aux bâtiments et dans les espaces privatifs ou ouverts au public**
- **exploiter la vidéosurveillance**
- **gérer les alarmes sûreté, incendie et techniques selon les procédures établies**
- **vérifier le fonctionnement des installations de sûreté, sécurité incendie, techniques et des moyens de liaison internes/externes**
- **prendre connaissance des consignes, veiller à leur respect et assurer la transmission d'informations au service de jour**
- **accompagner et surveiller les intervenants dans le cadre d'opérations de maintenance, d'entretien des locaux, livraisons ou autres événements**
- **participer à la surveillance des manifestations événementielles ou culturelles**
- **rappeler les règles de sécurité ou de sûreté aux intervenants internes ou externes**

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'agent.e de sécurité SSIAP est placé(e) sous l'autorité du secrétaire général adjoint et du technicien en charge de la logistique.

PROFIL DU CANDIDAT

SAVOIRS ET COMPÉTENCES ATTENDUS

-Exploitation d'un système de sécurité incendie de catégorie A

-Techniques et réglementations relevant de la sécurité incendie, sécurité des personnes et sûreté

-Règles élémentaires de conservation préventive du patrimoine

-Règles d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

-Maîtrise des outils informatiques

-Règlement intérieur

SAVOIR-FAIRE OPÉRATIONNEL

-Appliquer les règles de sécurité

-Mettre en œuvre les mesures de sécurité et sûreté

-Appliquer, respecter et faire respecter les consignes

-Évaluer une situation de terrain et mettre en œuvre des solutions adaptées

-Recueillir et transmettre des informations, des consignes

-Être pertinent, efficace et rapide dans ses interventions

-Rendre compte à sa hiérarchie

-S'adapter aux contraintes particulières du poste

SAVOIR-ÊTRE

-Posséder de bonnes qualités rédactionnelles

-Esprit d'équipe et sens de la communication

-Capacité d'analyse et de prise de décision

-Capacité à gérer les situations de crise

-Réactivité et discernement

-Rigueur et sens des responsabilités

-Discrétion professionnelle

-Sens de l'organisation

-Sens du service

-Disponibilité

-Ponctualité et assiduité

-Sens du service public

DIPLÔME ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

-Qualification SSIAP1 minimum obligatoire pour le poste

-PSC1 ou SST à jour

-Habilitation électrique (H0/B0)

èNotions d'anglais souhaitées

CONDITIONS D'ACTIVITÉ PARTICULIÈRES

SPECIFICITES DU POSTE / CONTRAINTES /SUJETIONS :

Travail de nuit du lundi au vendredi de 19h à 07h

Travail les weekends et jours fériés le jour de 19h à 07h et lanuit de 07h à 19h

Port d'une tenue de service

NON DISCRIMINATION, OUVERTURE ET TRANSPARENCE

Notre établissement, comme l'ensemble de l'Université PSL, s’engage à soutenir et promouvoir l’égalité, la diversité et l’inclusion au sein de ses communautés. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Catégorie : C

Grade/corps : adjoint technique

Filière : technique

Le poste est à pourvoir :

- **par voie de mutation pour les agents titulaires de la Ville de Paris**
- **par voie de détachement pour les agents titulaires d’autres fonctions publiques ;**
- par voie contractuelle pour une durée d’un an pour les agents non titulaires.

Les candidats sont invités à indiquer leur statut (Titulaire ou Non titulaire) ainsi que leur corps et grade (uniquement pour les titulaires) Les candidatures de personnes disposant de la RQTH sont encouragées.

Le poste est à pourvoir à septembre 2022

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre par courrier électronique à l'adresse suivante : matthieu.carel@espci.fr et recrutement@espci.fr

CONTACTS ;

Ludovic DEHRI, Directeur Technique : ludovic.dehri@espci.fr

Matthieu CAREL, Chef de la section Logistique, Gardiennage, Sécurité Incendie et Entretien : matthieu.carel@espci.fr

CONTACT

Matthieu CAREL

Chef de la section Logistique, Gardiennage, Sécurité Incendie et Entretien

matthieu.carel@espci.fr et recrutement@espci.fr

ACCÈS

ESPCI PARIS PSL

10 rue Vauquelin 75005 Paris

Métro ligne 7 : Place Monge/Censier Daubenton ,RERB(Luxembourg)

Bus 21,27&47 3 stations Vélib proches

AUTRES INFORMATIONS

Durée du contrat : **CDD 12 mois pour les contractuels**

Référence
20222107

PUBLIÉ LE 21/07/2022

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres)